

Dix mois ont passé depuis le lancement officiel de la démarche OPTILAB. Outre les changements d'employeur dans les grappes regroupant des laboratoires de plus d'un centre intégré et la conclusion de protocoles de transfert, peu de choses ont évolué sur le terrain.

Dans les faits, les employeurs ont passé le cap du 1^{er} avril 2017, certains au prix de grandes difficultés, et ont commencé à se réorganiser pour la suite des choses. On rapporte des transferts d'analyses à faible volume et n'impliquant pas de transfert de technologiste médicale. Toutefois, à l'exception de quelques grappes, ce n'est que tout récemment que les directions des grappes ont invité nos équipes locales à discuter des étapes à venir.

En ce début d'année 2018, nous sommes en mesure de vous revenir avec tout un plan d'action!

NOTRE MESSAGE À L'ÉQUIPE MINISTÉRIELLE

Que ce soit bien clair, la démarche OPTILAB ne peut se faire sans l'apport des technologistes médicales et de leur syndicat.

Par une pétition de près de 20 000 signatures et avec l'appui de plusieurs partenaires, nous avons demandé un moratoire pour prendre le temps de bien planifier les choses. Nous avons essuyé un refus.

Nous avons prévenu le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) qu'il allait frapper un mur en agissant à toute vitesse; il a tout de même maintenu le cap. Aujourd'hui, nous constatons que nos appréhensions sont en train de se concrétiser sans que les supposés avantages (économiques notamment) de la démarche, eux, ne se matérialisent.

Nos demandes sont bien simples mais essentielles :

- Prendre un temps d'arrêt;
- Consulter les technologistes médicales et leur syndicat;
- Mettre fin à la rétention d'information en agissant de façon transparente et en transmettant l'information pertinente;
- Planifier avant d'agir.

NOS OBJECTIFS POUR 2018

- Conserver le maximum d'analyses (et d'emplois) dans les laboratoires d'origine (particulièrement les laboratoires associés);
- Maintenir des conditions de travail acceptables et enviables dans tous les laboratoires, soit du travail intéressant dans les laboratoires associés et pas de surcharge dans les laboratoires serveurs;



- Offrir un service de qualité et sécuritaire à la population;
- Améliorer les canaux de communication afin d'obtenir l'information en temps opportun de manière à nous permettre de préparer nos membres et de jouer notre rôle en tant que syndicat;
- Amener le MSSS et les directions des grappes à consulter et à tenir compte des préoccupations des technologistes et de leur syndicat dans la planification du déploiement de la démarche OPTILAB.

PREMIÈRE RENCONTRE DE LA TABLE NATIONALE OPTILAB

Le 20 décembre dernier s'est tenue la première rencontre de la table nationale OPTILAB APTS. Rappelons qu'elle a été créée par le conseil d'administration de l'APTS en réponse à une demande du conseil général d'octobre 2017. Cette table est composée d'une personne représentante de chaque grappe et bulle OPTILAB, de deux membres du conseil d'administration, ainsi que de la coordonnatrice des regroupements professionnels, de celle des relations de travail et de la responsable politique membre du comité exécutif responsables du dossier OPTILAB.

Les participant-e-s ont eu l'occasion d'exprimer leurs attentes face aux travaux de cette table et d'échanger sur la situation qu'ils et qu'elles vivent sur le terrain. Leur message a été très clair : il faut se concerter et poursuivre nos actions à plusieurs niveaux afin d'obtenir une écoute active du MSSS, mettre en lumière les aberrations, dénoncer les ratés et sensibiliser la population aux impacts de la démarche. Les échanges ont permis de recueillir beaucoup d'information et de dresser une liste de thèmes sur lesquels la table pourra travailler lors de ses prochaines rencontres.



DES CAPSULES D'INFORMATION

Au moment où les technologistes médicales franchissaient l'étape du lancement officiel de la démarche OPTILAB, notre organisation accueillait de nombreux nouveaux membres. Il était donc impératif de former ces nouvelles personnes sur le dossier OPTILAB, mais également de mettre à jour les connaissances des autres membres. Des capsules vidéo d'information sur le dossier OPTILAB et la situation sur le terrain sont donc en cours de préparation et seront disponibles prochainement pour les exécutifs locaux et les membres.

BIENTÔT UN BILAN DÉTAILLÉ

Un bilan détaillé de la situation sur le terrain depuis le 1^{er} avril est en cours de préparation en vue d'orienter nos prochaines actions.

RELATIONS DE TRAVAIL

Depuis le début des annonces OPTILAB, le service des relations de travail coordonne les actions à prendre afin que les droits des personnes salariées visées par OPTILAB soient respectés. Les orientations retenues initialement doivent être adaptées à la version 2.0. Chaque grappe vivra une situation différente et se réorganisera à son propre rythme. Il faudra faire une analyse spécifique à chaque cas, selon le scénario qui se présente et les règles des dispositions nationales et locales qui s'appliquent.

Un comité de personnes conseillères porteuses du dossier OPTILAB a été mis en place et une première rencontre a été fixée le 13 février 2018. Après cette rencontre, nous disposerons d'une vue d'ensemble de la situation en termes de relations de travail. Par la suite, le service des relations de travail coordonnera ses orientations et ses actions, tout en offrant un soutien ponctuel au besoin aux équipes locales selon la situation des grappes et leur évolution.

RENCONTRE DE PLANIFICATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Nous avons assisté à une rencontre de planification de la main-d'œuvre des laboratoires en septembre 2017. Malheureusement, outre l'annonce de l'adoption par l'équipe ministérielle en charge du dossier d'une version 2.0 de la démarche OPTILAB, la rencontre s'est avérée décevante à plusieurs égards, notamment du fait que nous n'avons pas eu réponse à nos nombreuses questions sur l'avancée de la démarche. On nous a répondu aimablement qu'il ne s'agissait pas du bon forum pour en discuter.

NOS RELANCES AUPRÈS DU SOUS-MINISTRE

Malgré les belles paroles exprimées en juin dernier dans le cadre du congrès de l'Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec (OPTMQ) – il mentionnait alors l'importance de se parler –, le sous-ministre Bureau n'a pas donné suite à la demande de rencontre que nous lui avons fait parvenir en juin dernier, qui a fait l'objet d'une relance en décembre. Avec maintenant une version 2.0 d'OPTILAB, nous comptons bien réitérer notre demande au MSSS afin d'obtenir le « forum » approprié.

NOS ACTIONS SE POURSUIVENT

En 2018, le dossier est loin d'être clos. Nous entrons dans la phase de déploiement de la démarche. Devant l'absence de transparence du MSSS, il est plus que jamais important de tenir compte de chaque petit changement qui survient dans les laboratoires. C'est pourquoi nous maintenons notre vigie nationale de la situation. D'autres actions sont en cours de préparation pour 2018 ; surveillez nos prochaines publications pour tout savoir. Nous allons maintenir la pression jusqu'au bout!